

LE PETIT PARCHEMIN

Cette étude a pour but de faire le point sur les connaissances acquises depuis quelques années sur ce document. Bien qu'il fut présenté associé « au grand parchemin », je n'évoquerais pas ici ce deuxième document. Nous connaissons sa date de parution qui correspond à celle du livre de Gérard de Sède, mais qu'en est-il de sa date de création ? Nous ne pouvons pas nous contenter de *raccourcis simplistes* qui confondent ces deux dates. Par contre, tels que le font les historiens et chercheurs sérieux, nous avons le devoir d'étudier le document sans a priori, afin de comprendre les motivations du ou des créateurs.

Pour simplifier à l'extrême, il est de coutume d'évoquer trois cas qui peuvent se présenter : Le document est « faux », le document est « vrai », le document est « retouché ».

* SON ORIGINE

→ Un document « faux »

C'est souvent le mot utilisé par certains pour qualifier ce « petit parchemin », mais quelle vérité se cache derrière le terme de « faux » ? Ce document est *faux* dans le sens où l'époque à laquelle il fut réalisé, ne correspond pas au *type de caractère typographique* utilisé. C'est-à-dire que bien qu'il fut rédigé en onciale, sa réalisation ne date pas du V^{ème} siècle (date admise par les spécialistes pour la création du codex Bezae). Il est aussi faux pour une deuxième raison. Il nous fut présenté comme étant un des parchemins trouvés par l'abbé Saunière en 1887 (l'or de Rennes, chapitre 3 : Les barbiers de Midas, ou dossier Lobineau), ce qui est faux car « le dictionnaire de la bible » de F. Vigouroux fut publié bien après cette date.

Dans le contexte qui nous intéresse, c'est-à-dire une création qui se situe entre la date de publication du dictionnaire (1912) et celle de la réception du document par Gérard de Sède (février 1964), le qualificatif de « faux » n'a pas de sens. Les seules questions auxquelles il faut répondre sont : *Qui* est l'auteur, *quel but* poursuit-il, *quand* le parchemin fut créé, enfin *a-t-il été retouché* ?

→ Deux mondes différents

Bien avant que l'on ne connaisse l'origine du petit parchemin, il était possible de comprendre que Plantard n'en était pas le créateur. Si l'on compare une de ses « productions » (apocryphes) avec le petit parchemin, on s'aperçoit très vite, qu'à la fois dans le fond et la forme, les deux sont complètement différents. Quand vous lirez un texte de l'abbé Mazières, vous constaterez que *les Templiers* ne sont jamais bien loin. Pour Plantard c'est la même chose. Si l'on devait « le résumer » (bien que ce soit un peu réducteur), c'est une personne qui éprouve un énorme besoin de reconnaissance (ce qui explique ses prétentions au trône de France, et sa pseudo-nomination en tant que « grand-maître du Prieuré de Sion »), et qui se passionne pour l'histoire et surtout l'ésotérisme. Les « apocryphes » qu'il a produits en sont les exemples flagrants.

Vous pourrez bientôt constater que l'on ne trouve aucune allusion ésotérique dans le petit parchemin, et qu'il ne lui « sert à rien » dans ses prétentions.

→ Une origine jamais expliquée

Il faut d'abord rappeler que les deux parchemins n'étaient pas destinés à être publiés, et c'est « après mainte tergiversation »¹ que Gérard de Sède reçut de la part de Philippe de Cherisey, les calques des parchemins en février 1964.

Selon Plantard², c'est dès 1967 qu'il découvre dans le livre envoyé par les éditions

Julliard, la reproduction de « faux parchemins ». Il impute à Gérard de Sède le fait de les avoir incorporés lors de la correction des épreuves. Il n'est alors absolument pas question de blague faite par Plantard ! Puis en 1967³, les auteurs des apocryphes expliquent que les parchemins étaient revêtus du sceau royal de Blanche de Castille. L'inexactitude de ces affirmations étant prouvée, les mystagogues font circuler en 1978, une brochure affirmant qu'ils furent fabriqués par Francis Blanche. Cette ineptie fut démontrée par Alain Féral, et la nouvelle et dernière version fut qu'ils furent créés par Cherisey. Il faut comprendre que si Alain Féral n'avait pas écarté la piste « Francis Blanche », nous serions tous à chercher si ce dernier connaissait le *codex Bezae* ! Tout ceci montre d'abord qu'il n'était pas question de publier ces documents dans « l'or de Rennes ». Ensuite, que l'on doit la fuite des parchemins à Philippe de Cherisey qui nous le verrons, n'en connaît pas l'origine. Enfin que les deux compères réagissent « au coup par coup », en fonction des événements, et donc qu'il n'y a strictement aucune préparation de leur part. On comprend alors que l'hypothèse défendue par certains chercheurs, selon laquelle l'histoire des parchemins est une *blague préparée*, ne tient absolument pas la route.

Ce qui est certain, c'est qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas en expliquer l'origine. Les raisons peuvent être multiples, mais on peut penser que le fait de le faire, aurait pu d'une façon ou d'une autre, leur être préjudiciable.

1 - Chapitre 3 , « L'or de Rennes » , Gérard de Sède.

2 - page 149, « Le testament du Prieuré de Sion », Jean-luc Chaumeil

3 - page 188, « Rennes-le-château , Le dossier, les impostures, les phantasmes, les hypothèses » ; Gérard de Sède.

→ **L'explication de Philippe de Cherisey**

Nous la trouvons dans « Le testament du Prieuré de Sion ». Le marquis reprend alors l'explication de Robert Debant (page 181) : ce parchemin est un mélange d'évangiles (page 78) !! Il les a fabriqués en prenant le texte en onciale qui se trouve dans l'ouvrage de *dom Cabrol* (page 70), et que « la disposition des caractères représente la coupe d'une montagne où la caverne du trésor est représentée par un trou presque inaccessible » (page 79) !!

Maintenant nous connaissons l'origine de ce document, et donc on ne peut s'empêcher de sourire en lisant ces explications. Cependant, vous trouverez encore quelques rares chercheurs adeptes du « théoriquement possible mais complètement improbable » qui, à la manière d'un *pétanquiste* devant *embrasser Fanny* en prétextant « une supposée malchance », vous expliqueront que le marquis savait tout, mais qu'il n'a rien voulu dire ! Que répondre si ce n'est : « à chacun de se faire sa propre idée ».

→ **La découverte du codex Bezae**

C'est en 2004 que Wieland Willker, expliqua que le petit parchemin fut créé à partir de l'évangile de Luc VI, présent dans le *codex Bezae*¹. Pour avoir vécu l'événement « presque en direct », je peux vous expliquer la *chronologie de l'histoire*. À cette époque, l'explication donnée sur les forums était celle de Cherisey (fabrication à partir de *dom Cabrol*). Quand nous apprîmes la nouvelle, « une certaine effervescence » se produisit sur le forum que je fréquentais alors, et j'entrepris de contacter par courriel, quelques personnes susceptibles de posséder *don Cabrol* (des ecclésiastiques responsables de bibliothèque, notamment en Belgique). La question était simple : « Trouvait-on dans cet ouvrage, un extrait du *codex Bezae* relatif à l'évangile de Luc VI ? ». Comme tout le monde sait, les ouvrages possèdent des index, et c'est donc très rapidement que deux personnes me confirmèrent qu'il n'y avait pas de *codex Bezae* dans *Dom Cabrol*. J'ai donc

eu la chance d'être le premier à en informer les lecteurs du forum ...

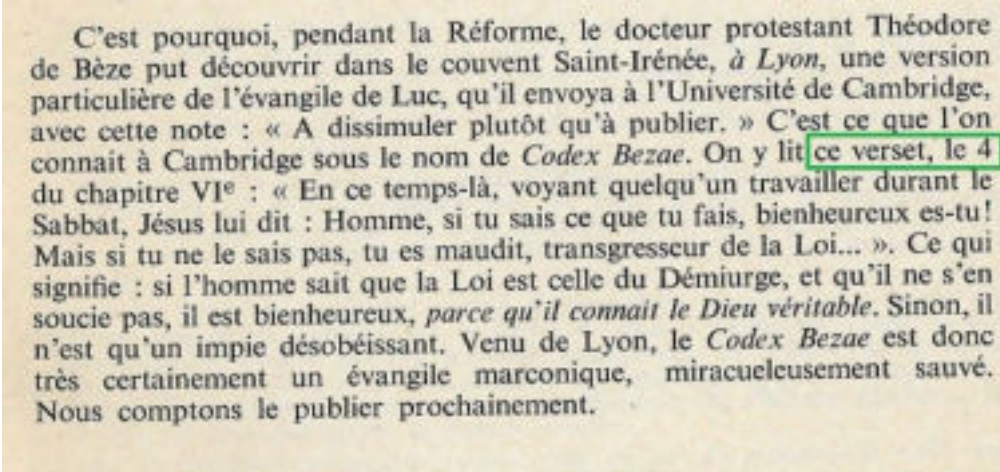
Juste après la découverte de Willker, un autre ouvrage fut cité par J.L. Chaumeil, c'était *Vigouroux* ! Nous lui devons donc cette belle trouvaille (ainsi que la publication de livres bien intéressants), qu'il en soit ici remercié.

Cependant, un des chercheurs et moi, se questionnèrent sur cette subite volte-face : « Exit » *dom Cabrol* et bienvenue à *Vigouroux*, pourquoi?! Mais il est vrai que quand on sait ce qu'il faut chercher, il devient facile de le trouver. À cette époque « Le testament du prieuré de Sion » était déjà écrit et ne pouvait pas être modifié : Vous n'y trouverez donc aucune référence au *codex Bezae* ou à *Vigouroux*.

1 – Luc VI du codex Bezae : <https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-NN-00002-00041/392>

→ « **Le copain du cousin qui connaît ... !** »

Certains chercheurs n'acceptant pas les faits (Plantard/Cherisey ne connaissent pas l'origine du petit parchemin), ont cherché à démontrer que les deux compères connaissaient le codex Bezae, pensant que cela suffirait à contredire une évidence. Ils trouvèrent alors dans les relations de Plantard, un « maître à penser » qui cita un jour le fameux codex. Il s'agissait de Robert Ambelain. Ainsi peut-on lire dans un de ses articles¹ intitulé « un maître de la gnose : Marcion », le paragraphe suivant :



C'est pourquoi, pendant la Réforme, le docteur protestant Théodore de Bèze put découvrir dans le couvent Saint-Irénée, à Lyon, une version particulière de l'évangile de Luc, qu'il envoya à l'Université de Cambridge, avec cette note : « A dissimuler plutôt qu'à publier. » C'est ce que l'on connaît à Cambridge sous le nom de *Codex Bezae*. On y lit **ce verset, le 4** du chapitre VI^e : « En ce temps-là, voyant quelqu'un travailler durant le Sabbat, Jésus lui dit : Homme, si tu sais ce que tu fais, bienheureux es-tu ! Mais si tu ne le sais pas, tu es maudit, transgresseur de la Loi... ». Ce qui signifie : si l'homme sait que la Loi est celle du Demiurge, et qu'il ne s'en soucie pas, il est bienheureux, *parce qu'il connaît le Dieu véritable*. Sinon, il n'est qu'un impie désobéissant. Venu de Lyon, le *Codex Bezae* est donc très certainement un évangile marconique, miraculeusement sauvé. Nous comptons le publier prochainement.

La preuve était donc faite ! Plantard connaissait Ambelain, Ambelain citait le codex Bezae, donc Plantard connaissait le codex Bezae, donc c'est lui (ou Cherisey) qui a créé le petit parchemin ... Encore une fois, cette suite de raccourcis simplistes, ne pouvait conduire qu'à une impasse. Un chercheur² plus rigoureux compara alors ce texte à celui de Scrivener³, l'auteur anglais qui étudia le codex Bezae :

1. 1 | seruantur Et factum est eum
 in sabbato secundo primo
 abire per segetes
 discipuli autem illius coeperunt uellere
 spicas et fricantes manibus
 2 | manducabant quidam autem de farisaeis
 dicebant ei ecce quid faciunt
 discipuli tui sabbatis quod non licet
 3 | respondens autem ih̄s dixit ad eos
 numquam hoc legistis quod fecit
 dauid quando esuriit ipse
 4 | et qui cum eo erat introiit in domum
 dei et panes propositionis
 manducauit et dedit et qui cum erant
 quibus non licebat manducare si non solis
 sacerdotibus eodem die uidens
 quendam operantem sabbato et dixit illi
 homo si quidem scis quod facis
 beatus es si autem nescis maledictus
 et transgressor legis
 6 | Et cum introisset iterum in

Il constata que le verset 5 n'était pas indiqué (il existe une autre erreur à la dixième ligne, le mot « legistis » a été coupé en deux). Ambelain utilisa probablement cette source (ou un livre inspiré de celle-ci), et donc reproduisit la même erreur. Et c'est pour cette raison qu'il écrivit que dans le **verset 4**, se trouvait la phrase «voyant quelqu'un travailler durant le Sabbat... ».

En fait ceci est faux, car cette phrase se trouve dans le **verset 5**, comme l'explique très bien Pierre Battifol dans *Vigouroux* :

Le *Codex Bezae* est un manuscrit à part dans la tradition textuelle du Nouveau Testament. Il se singularise d'abord par des additions. Ainsi après Matth., xx, 28, il insère l'addition ὑμεῖς δὲ ζητεῖτε ἐκ μικροῦ ἀρξῆσαι - ἔσρατ σοι τοῦτο χρῆσιμον, soixante mots environ, empruntés, sauf les onze premiers, à l'Évangile de saint Luc, xiv, 8-10. Cette addition ne se trouve en grec que dans le *Codex Bezae*, en syriaque que dans la version Cureton, en latin que dans quelques manuscrits de la Bible pré-hiéronymienne. Ainsi encore en saint Luc, vi, le *Codex Bezae* ajoute à la suite du v. 5 Τῆ αὐτῆ ἡμέρᾳ - τοῦ νόμου : « Le même jour, voyant quelqu'un travailler le jour du sabbat, [Jésus] lui dit : Homme, si tu sais ce que tu fais, tu es heureux ; si tu ne le sais pas, tu es un maudit et un transgresseur de la Loi, » addition qui ne se rencontre en aucun autre manuscrit. Ainsi encore en saint Jean, vi, à la suite du v. 56, notre manuscrit ajoute : Καθὼς ἐν ἐμοὶ - ζῶν ἐν αὐτῷ : « De même qu'en moi [est] le Père et que je [suis] dans le Père : amen, amen, vous dis-je,

Sachant que le texte de base du petit parchemin vient de *Vigouroux* qui parle du verset 5, et qu' Ambelain situe la phrase dans le verset 4, cela signifie que ce dernier ne

connaissait pas *Vigouroux*, et donc que son disciple Plantard, n'avait aucune chance de pouvoir créer le petit parchemin à partir de l'article de Pierre Batiffol , CQFD .

- 1 - page 45, L'Initiation, L' ORGANE OFFICIEL DE L'ORDRE MARTINISTE, Revue fondée en 1888 par PAPUS (Dr Gérard ENCAUSSE) Directeur et Rédacteur en Chef Dr Philippe ENCAUSSE -1952- 2
- Thierry Espalion
- 3 - page 183 , BEZAE CODEX CANTABRIGIENSIS, FREDERICK H. SCRIVENER, M.A , 1864.

→À DAGOBERT ...

La phrase « À Dagobert II et à Sion est ce trésor et il est la mort » s'obtient en associant les lettres sur-élevées que l'on trouve dans le petit parchemin. Cette retouche du document fut faite par Cherisey. Vous pouvez remarquer que l'information « SION » est redondante, car elle se trouve dans cette phrase, et à l'extrémité des quatre dernières lignes. On comprend l'intention de l'auteur qui est d'associer à un mot déjà présent dans le parchemin d'origine (Le mot S-I-O-N situé aux extrémités des phrases) , un autre mot apporté qui est DAGOBERT. Cette technique fut très utilisée par Plantard : C'est à partir d'une information vraie qu'il crée par association, une information fausse. La deuxième modification se trouve en bas de page. Cherisey a placé la fausse « signature PS » en la dissociant ainsi du « Prae-Cum ».

* SON CONTENU

→ Le chercheur qui a ouvert la voie

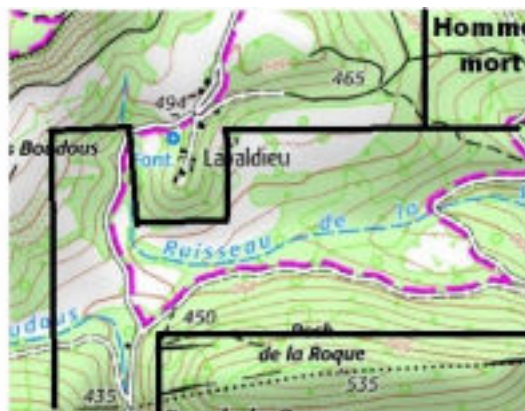
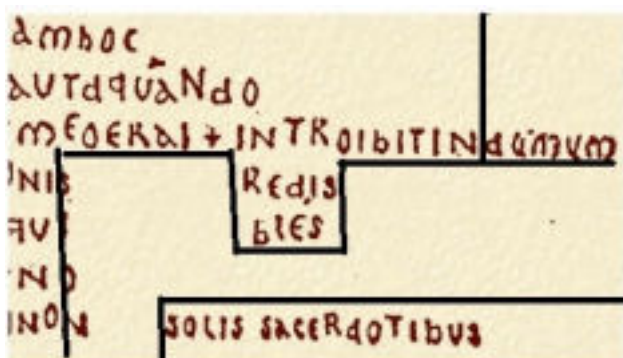
Nous devons à Franck Marie, une des premières interprétations¹ du document. Ce chercheur a vu juste, car ce document est bien une carte² sur laquelle on peut tracer un triangle, et dont les sommets correspondent aux églises de RLC, de RLB et aux Gavignauds. Récemment j'ai montré sur un forum, que le triangle gravé sur la pierre de Coumesourde était le même (ce document est proposé par une source différente : Cros via Mazières).Ce triangle permet de mettre en évidence la même direction.

1 - Pages 63 à 67 , Rennes-le-château, « étude critique » , Franck Marie.

2 – Le petit manuscrit : <http://www.renne-le-chateau.com/decrypta/decrypt1.html#ancre5>

→ Un document à la forme particulière

Le découpage du texte réalisé en bas du document n'a rien à voir avec « un calligramme inspiré des surréalistes » comme j'ai pu le lire un jour, mais il reprend la forme de la vallée de Lavaldeu.

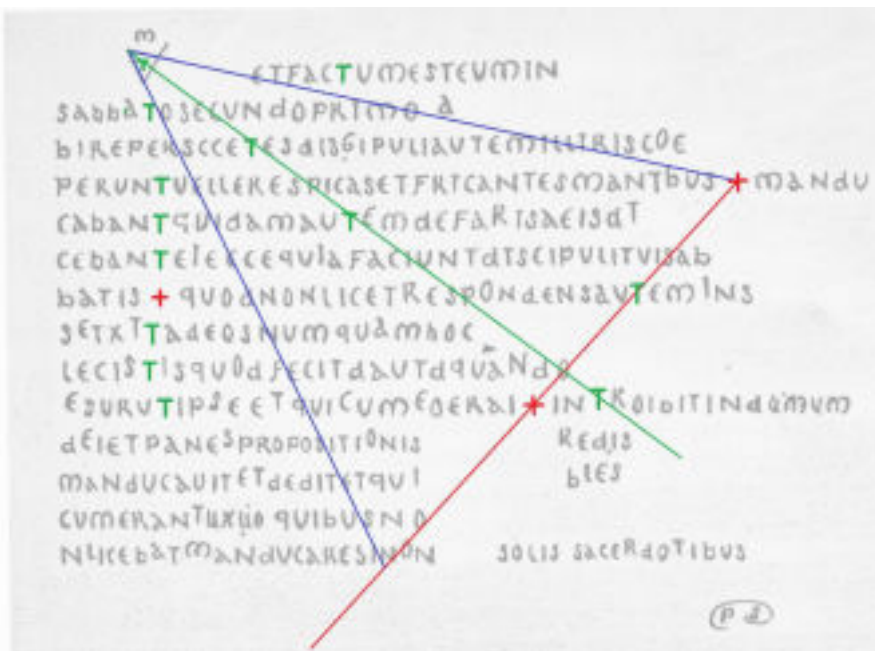
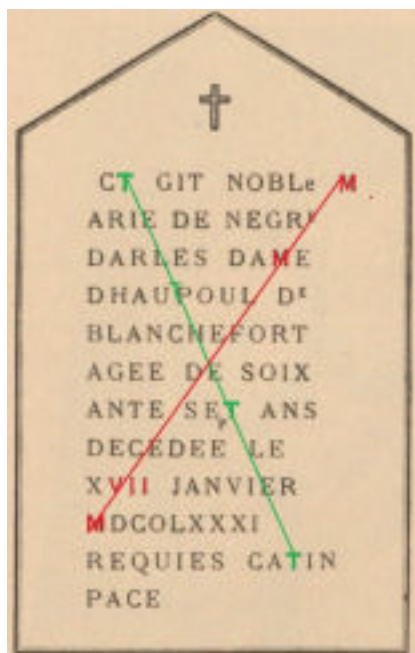


Remarquez comment l'auteur met en évidence le pas de la Roche, puis le hameau de Lavaldeu. Constatez où se trouve le mot « DUNUM » : il se situe au niveau du terrain de

« l'homme mort ».

→ **La méthode et le but**

L'auteur du parchemin va découper le texte du codex Bezae de façon à ce que la sixième lettre en partant du début de chaque ligne, soit une lettre « T ». Ce sera le cas pour huit des dix premières lignes. Le but est d'inciter le lecteur à trouver un alignement de lettres « T » (le même alignement de lettres « T » que l'on trouve sur le texte de la stèle). En fait, le petit parchemin ainsi que la pierre de Coumesourde ont été créés afin d'expliquer deux alignements de lettres présents sur la stèle¹.



En troisième ligne, la sixième lettre est un « E », mais la première lettre « T » de la ligne se trouve sur la diagonale. En septième ligne, une croix se trouve en sixième position, mais elle peut s'intervertir avec la lettre « T » présente sur la ligne rouge, permettant ainsi l'alignement des trois croix rouges, et l'ajout d'une neuvième lettre « T » en sixième position. L'intersection des lignes rouge et verte a lieu sur la lettre « O » du mot « quandO » qui signifie « quand ». L'auteur

du parchemin utilisera différentes façons pour mettre en évidence cette lettre. C'est le lieu que l'auteur souhaite nous indiquer.

1 - étude de la stèle : <https://drive.google.com/file/d/1DKo5FXj6Tz1lalvp2pW3d7hFkTasoqw0/view>

→ **codex vs parchemin**

Voici les différentes erreurs présentées sous le texte d'origine.

1 - ET FACTUM EST EUM IN
ET FACTUM EST EUM IN

2 - SABBATO SECUNDO PRIMO A
SABBATO SECUNDO PRIMO A

3 - BIRE PER SEGETES DISCIPULI AUTEM ILLIUS COE
BIRE PER SECTES DI86IPULI AUTEM ILLTRIS COE

4 - PERUNT UELLERE SPICAS ET FRICANTES MANIBUS MANDU
*PERUNT UELLERE SPICAS ET FRTCANTES MANTBUS +
MANDU*

5 - CABANT QUIDAM AUTEM DE FARISAEIS DI
CABANT QUIDAM AUTEM DE FARTSAEIS DT

6 - CEBANT EI ECCE QUID FACIUNT DISCIPULI TUI SAB
CEBANT EI ECCE QUIA FACIUNT DTSCIPULI TUI SAB

7 - BATIS QUOD NON LICET RESPONDENS AUTEM IHS
BATIS + QUOD NON LICET RESPONDENS AUTEM INS

8 - DIXIT AD EOS NUMQUAM HOC
SETXTT AD EOS NUMQUAM HOC

9 - LE GISTIS QUOD FECIT DAUID QUANDO
LE CISTIS QUOD FECIT DAUTD QUANDO

10 - ESURIT IPSE ET QUI CUM EO ERAT INTROIBIT IN DOMUM
ESURVT IPSE ET QUI CUM EO ERAI + INTROIBIT IN DVMUM

11 - DEI ET PANES PROPOSITIONIS
DEI ET PANES PROPOSITIONIS REDIS

12 - MANDUCAUIT ET DEDIT ET QUI
MANDUCAUIT ET DEDIT ET QUI BLES

13 - CUM ERANT QUIBUS NO
CUM ERANT UXUΘ QUIBUS NO

14 - N LICEBAT MANDUCARE SI NON SOLIS SACERDOTIBUS
N LICEBAT MANDUCARE SI NON SOLIS SACERDOTIBUS

→ Quelques particularités intéressantes

Si l'on compare le texte du parchemin à celui d'origine, on constate des différences. Certaines lettres ont été modifiées et des mots ont été rajoutés. Sur la page précédente, j'ai reproduit le texte initial du codex Bezae et sous chaque ligne, j'ai fait correspondre celui du petit parchemin.

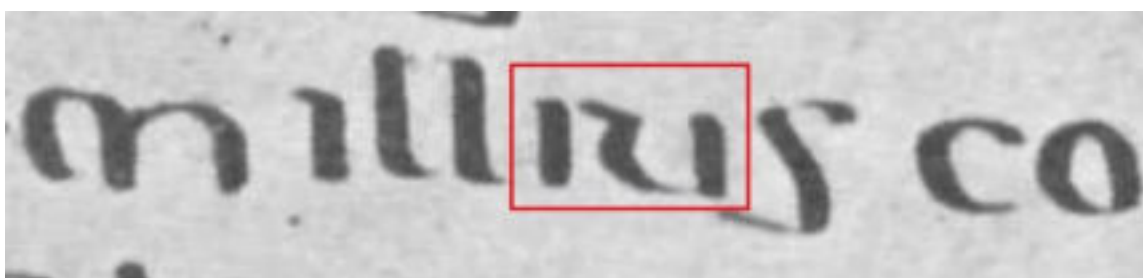
Il ne faut pas oublier que le document est un calque, et qu'il est donc possible qu'une lettre similaire soit écrite à la place de la lettre d'origine.

C'est probablement le cas pour la ligne 6 où dans le mot QUID la lettre « D » est remplacée par un « A » : En onciale, les deux lettres se ressemblent beaucoup.

Par contre, sur certaines lignes (4,5,6,8 et 9), des lettres « I » se trouvent recouvertes d'une barre horizontale, et sont donc transformées en lettre « T ». Je pense que cela fut fait intentionnellement dans le but d'attirer à nouveau l'attention sur cette lettre (en ligne 10 c'est l'inverse, un « T » est remplacé par un « I »).

→ Le mot **ILLTRIS ALLIUS**

Le mot **ILLIUS** est un démonstratif de forme masculine, féminine ou neutre, mis au génitif singulier. Ce mot signifie *ce, cette*. Si l'on observe de près ce mot écrit dans le codex, on remarque qu'il est facile de confondre les lettres « IU », en lettres « RI ». Dans ce cas, la seule erreur pour ce mot est l'ajout d'une lettre « T ». Ceci se comprend facilement, car nous sommes sur la troisième ligne, celle où il manque *cette* lettre en troisième position.



→ un mot grec inversé et rajouté en ligne 13 : **UXUΘ**

C'est un mot qui n'a rien à voir avec le latin et qui est rajouté dans le texte. Il faut le retourner pour voir apparaître le mot grec θήκη. Vous le connaissez, car il se trouve dans le mot *Bibliothèque* qui étymologiquement se décompose en deux mots :

- βιβλος qui signifie le livre (le mot Bible vient de ce mot).
- θήκη, soit *theca*, qui signifie caisse, cercueil ou tombeau.

Ce mot commence par la lettre Θ dont la graphie est très proche de la lettre « O », qui se trouve à la fin du mot *quand*O. Il est possible que la lettre Θ se trouvant dans le mot **SECUNDΘ** de la deuxième ligne, ait la même fonction.

Un autre mot dérive de θήκη, c'est le mot διαθήκη soit diathékê, qui signifie testament, contrat, alliance. Le mot latin *testamentum* (« testament ; témoignage ») est lui-même traduit du grec ancien : διαθήκη, et dans un sens religieux, le mot *testament* signifie « alliance ». Le mot θήκη vient du mot grec τίθημι, qui signifie **poser, placer**. L'abbé Boudet utilise dans LVL Celtique ces deux mots sous la forme anglaise *to set* et *to lay*. Le premier est traduit en page 44, et le deuxième (mot très important pour comprendre LVL Celtique) est utilisé en page 75 quand l'abbé nous décrit l'arche d'alliance.

→ La place du mot **UXUΘ**

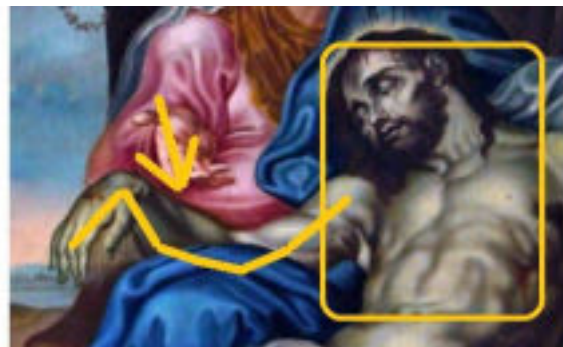
Cette place dans la ligne possède peut-être une signification. L'auteur du parchemin choisit de le mettre avant **CUMERANT** qui signifie « quand ils étaient ». Il aurait pu le

placer juste avant « CUM » qui prend ici la signification de « quand », et donc mettre à nouveau en exergue le mot « quand^O » qui signifie aussi « quand », mais ce n'est pas le cas. Cependant, l'auteur maîtrise le latin, et il sait que seuls deux mots commencent par « CUMER », ce sont les mots CUMERA et CUMERUS qui signifient tous les deux « coffre à blé ». Je suis certain que dans l'esprit de Boudet, une *kairola* est une sorte de « coffre à blé ».

→ Le mot **DVMUM/ DOMUM**

L'expression latine « DOMUM DEI » des lignes 10 et 11, signifie *maison de Dieu*. Le mot **DVMUM** est écrit d'une façon particulière, car si on le retourne (comme dans le cas du mot précédent), on obtient le mot ὠλένη, soit *ōlénē*, mot féminin écrit au nominatif singulier. Ce mot signifie « **avant-bras** ».

Par rapport à la carte, que représente le petit parchemin, « le mot ὠλένη » se trouve au nord-est de la vallée de Laval Dieu. On trouve à cet endroit le terrain de « l'homme mort » que tout Boudétiste connaît (cf image de « → Un document à la forme particulière »). On trouve dans la **maison de Dieu** située au nord-est de LVL Dieu (c'est à dire dans l'**église** de Rennes-les-bains), une peinture qui met en évidence un **avant-bras**. Tout le monde la connaît : c'est une Piéta aussi appelée « Christ au lièvre ». Elle fut peinte en 1825 par J.B.B Rouch. Cette peinture est une allégorie dans laquelle « **le Christ mort** » représente le terrain de « **l'homme mort** ». Son bras reprend le tracé du chemin qui conduit à LVL Dieu. Enfin, la vierge Marie montre l'**avant-bras** (l' *ōlénē*).



→ Le mot ajouté **REDIS**

REDIS est un mot latin. Il correspond à la deuxième personne du singulier au présent du verbe REDEO signifiant *passer de nouveau, revenir, retourner à un lieu*. Le verbe REDEO est un verbe dérivé¹ du verbe EO qui signifie *aller* et qui, à la première personne du parfait donne IVI. Nous lui connaissons un homonyme qui est REDDIS. Ce mot correspond à la deuxième personne du singulier au présent du verbe REDDO. Il signifie *rapporter, rendre, restituer*. En ce qui concerne Reda, Redda, Reddae, ce sont des mots gaulois ou dérivé du gaulois qui signifient *char*. Comme vous le savez, Reddae est l'ancien nom de Rennes-le-château. Enfin, la racine RED se retrouve à la page 186 du codex Bezae (page où se trouve le texte de l'évangile de Luc VI), sous forme de lettres décalées dans la marge gauche.

Le groupe de mots ajoutés (REDIS, BLES) se trouve au-dessous du dernier « T » de la diagonale verte issue de RLB. L'auteur du texte a probablement voulu indiquer de cette façon la direction (revenir, aller) de cette diagonale qui part de RLC.

¹ – les verbes dérivés possèdent une même racine. Par exemple en français, les dérivés de venir sont : revenir, devenir, survenir, provenir, parvenir, intervenir etc ...

→ le mot ajouté **BLES**

Ce mot n'est pas un mot latin. Bien qu'il ne possède pas d'accent, le plus probable est

qu'il s'agit du mot français *Blés*. Comme je l'ai expliqué précédemment, le groupe de mots ajoutés (REDIS,BLES) se trouve au-dessous du dernier « T » de la diagonale verte issue de RLC. Cette diagonale verte coupe deux mots qui sont en relation avec *les blés*. Ce sont les mots SEGETES (dérive du mot SEGES qui signifie *champ, moisson*) et SPICAS qui signifie *épi, sommet de la tige de blé*.

Cependant, il faut peut-être chercher la réponse ailleurs. Le groupe de mots REDIS-BLES symbolise dans le texte le hameau de Lavaldieu. Ce lieu a connu plusieurs appellations que l'abbé Sabarthes a compilées:

LAVALDIEU, ham., c^{na} de Rennes-le-Château; anc. propriété de l'abbaye de Fontfroide. — *Vallis Dei*, 1290 (arch. H^{te}-Gar., Malte, Magrie, X, 29). — *Grange de la Bénédiction Dieu*, 1195-1639 (arch. com. Narb., Invent. Rocq., III, 113). — *La maison de la Bénédiction Dieu*, 1198-1500 (arch. Aude, H 211, f. 117). — *Le village de Labaldieu*, 1594 (ibid., C, rech. dioc. Alet, f. 193). — *Villedieu*, 1406-1599 (bibl. Carc., ms. 9551, f. 11). — *Lavaldieu*, 1807 (arch. Aude, M, stat. com.).

Il fut donc appelé «**Grange de la Bénédiction de Dieu**». Il existe un lien évident entre la **grange** et le stockage du blé. Mais Lavaldieu s'est aussi appelé **Pic-KAYROL**, comme on peut le constater sur la carte de Cassini:

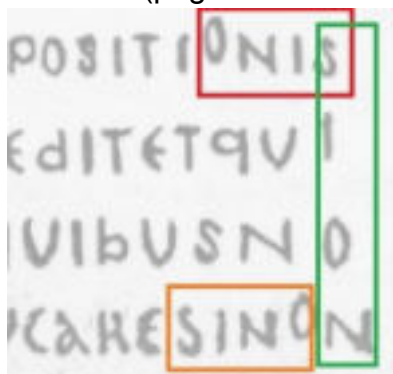


C'est probablement ce mot qui inspira l'abbé Boudet quand ce dernier créa la *KAIROL*-o situé au sud de Monferrand (et symétrique de celle de Lavaldieu). La *kaiïrolo* se trouve sur un terrain où était construit le **grenier à blé** des villages celtiques (page 166 ;LVL Celtique).

→ **Le mot SION et ses anagrammes**

C'est un découpage astucieux du texte qui permet de faire apparaître ce mot vertical. Il est accompagné de deux anagrammes. L'abbé Boudet utilise dans LVL Celtique l'anagramme SOIN, mais il n'oublie pas de faire le lien entre l'anagramme et le mot , en

expliquant que le **sillon** provient d'un labour **soigné** (page 120, LVL Celtique). Le deuxième **sillon**-né sera associé à l'**âne** (page 241-242 de LVL Celtique).



Mais que représente **Sion** ? Il suffit de taper ce mot sur un moteur de recherche pour que la première occurrence vous explique que **Sion** représente « tout ce qui personnifie la présence et la **bénédition de Dieu** » ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Sion_\(Bible\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sion_(Bible))). On comprend alors pourquoi on découvre ce mot à cet endroit, car sur la carte, nous sommes en amont de la vallée de Lavaldeu, (hameau qui je le rappelle avait pour nom « grange puis maison de la **Bénédition de Dieu** »).

→ Le mot **INS/ IHS**

Le monogramme **IHS** est une abréviation signifiant « **I**esus **H**ominum **S**alvator » (Jésus Sauveur de l'Humanité) . L'auteur du parchemin a remplacé la lettre « **H** » par la lettre « **N** ». Tout prêtre lisant le texte du parchemin identifiera immédiatement l'erreur. Ce même prêtre (notamment s' il vit à la fin du XIX^{ème} siècle), fera le lien avec le mot SION . En effet, ces deux mots se retrouvent associés dans le verset 15 de l'évangile de Jean, chapitre XII, juste après le texte qui fut choisi pour élaborer le grand parchemin : Jésus dit « Ne crains pas, fille de **Sion**. Voici ton roi qui vient, assis sur le petit d'une **ânesse**.. » (cf ci-dessus, à propos du mot **sillon**-née). Il est probable qu'il constatera alors, que « de SION à INS », il n'y a qu'une lettre manquante : la lettre « **O** ». Il se posera peut-être des questions à propos de l'inversion « **T - +** » de la ligne 7, et constatera alors que l'axe rouge passe sur trois lettres « **O** » dont l'une appartient au mot « quand**O** ».

→ Le mot **ESURVT / ESURIT**

Ce mot est la conjugaison active au parfait du verbe ESURIO à la troisième personne du singulier (à la première personne , le mot serait ESUR-IVI). Dans sa forme transitive, il signifie *convoiter, désirer avidement*, et dans sa forme intransitive, il signifie *avoir faim, être affamé* (c'est le cas ici). La faute commise par l'auteur du parchemin consiste à remplacer deux lettres (**II**) par une lettre (**V**). La première conséquence sera de placer la lettre « **T** » suivante à la sixième position. La deuxième sera de mettre en évidence les lettres **IV I** . Il existe un lien avec la stèle, sur laquelle la diagonale rouge est constituée des trois uniques lettres « **M** ». Cette diagonale passe aussi par les chiffres **V I I** de la date. J'ai souvent eu l'occasion d'expliquer qu'une lettre « **L** » s'écrit aussi « **I** », et que l'ensemble des lettres **IVI** (**LVL**) constitue ce palindrome de lettres qui représente aussi le palindrome **LaVaL**.

→ Le mot **DI86IPULI / DISCIPULI**

Ce mot signifie **DISCIPLE**. La modification de deux lettres en chiffre permet de faire apparaître la date **1861** ainsi que la page **186**. Alors, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, quelles sont les personnes pouvant revendiquer d'être « disciples de Jésus » ? Il n'y a qu'une réponse évidente, ce sont les prêtres. Pour ma part, nous avons ici une signature, celle du

véritable auteur du parchemin. Il s'agit de l'abbé Boudet, qui fut ordonné prêtre le 25 décembre **1861**.

→ **Le mot SETXTT/DIXIT**

Le mot **DIXIT** est la conjugaison du verbe **DICO** (*dire, annoncer*) à la troisième personne du singulier au parfait qui signifie « *il a dit* ». La transformation du « **I** » final en « **T** » est déjà expliquée. Il reste à expliquer celle de « **DI** » en « **SET** ». La plus évidente est phonétique, et nous donne le nombre « dix-sept », ce qui nous renvoie à la stèle. La *transformation phonétique* est la marque de fabrique de l'abbé Boudet. C'est en page 44 de LVL Celtique qu'il utilise le verbe *to set*, qui signifie entre autres **placer, ajuster, poser**. Cette définition était aussi celle du mot grec θήκη.

→ **Le glyphe de Quillan**

Ni Plantard ni Cherisey n'en ont parlé, car sa découverte fut tardive. Ce glyphe présente *plus qu'une ressemblance* avec le triangle du parchemin, car il propose la solution, c'est-à-dire de tracer une sécante qui coupe « le petit côté », comme l'explique aussi la pierre de Coumesourde.



Ici le « **petit** côté » ne l'est pas, c'est même le côté le plus grand, car cette gravure est très certainement bien antérieure à Boudet, et ce dernier ne l'a pas gravé. Un chercheur propose qu'il le fut inscrit par un maçon ou par un maître d'œuvre, sur une pierre du château de Quillan, puis fut posé lors de la réfection de l'église. Ce raisonnement se tient, même s'il n'explique pas pourquoi le glyphe est représenté au centre d'un écu « souligné ». Alors, comment expliquer cette ressemblance ?

Nous savons que l'abbé Boudet est né à Quillan et qu'il y a vécu sa petite enfance, avant partir à Carcassonne. Son grand-père et son père y sont décédés. Il est certain qu'il a fréquenté cette église et a vu ce glyphe. Peut-être s'est-il aussi interrogé sur sa provenance, mais ce glyphe a marqué son esprit. Je pense que *ce tracé* fut pour lui une source d'inspiration, qui l'a conduit à créer le petit parchemin et la pierre de Coumesourde.

→ **En conclusion**

Nous comprenons maintenant l'intention de l'auteur du « parchemin ». Dans un premier

temps, il remplace pour quelques mots, des lettres « I » par des lettres « T », dans l'espoir que le lecteur découvre l'alignement de lettres « T » placé en sixième position dans les dix premières lignes. La première lettre T de la troisième ligne permet d'initier la diagonale, et l'inversion « croix-lettre T » de la septième ligne, de tracer le petit côté du triangle. Dans un deuxième temps, le point d'intersection de ces deux lignes, c'est-à-dire la lettre O du mot quandO, est mis en exergue par le biais du symbole INS et par l'alignement vertical « S-I-O-N ». La ressemblance O/⊖ permet de proposer ce que contient le lieu (tombe, coffre ... ?). Enfin, le tableau de la *Pièta* est évoqué et le document est « signé » par l'abbé.

Nous savons que le couple Plantard-Cherisey ne connaissait pas l'origine du parchemin, et vous avez constaté que rien dans celui-ci ne se rapporte à « l'ésotérisme » ou au mot « Prieuré ». Alors comment expliquer le rapport avec le « Prieuré de Sion » ? Comme à son habitude, Plantard se greffe sur *le réel*, et quand ce dernier a bénéficié du « fond Boudet » (terme utilisé par d'anciens chercheurs), il a compris l'importance de ce document. Personne ne sait exactement quand il a découvert l'affaire. On sait seulement qu'à la fin des années 50, il « enquêtait » à RLB (page 76, « mythologie du trésor de Rennes », R Descadeillas). Alors, je pense que ce sont les articles publiés début 1956 qui l'ont poussé à créer une association régie par la loi de 1901, qui publiait un bulletin d'information et défense des droits et de la liberté des foyers HLM (association appelé « Prieuré de Sion » !!) afin d'associer le mot « Sion » à sa personne. Ne pouvant comprendre ce texte, il a souhaité « conserver la main », afin de pouvoir utiliser un jour *cette avance* qu'il avait sur d'autres chercheurs.

Edouard Jauclin

<https://recharc.blogspot.com/>

Décembre 2025